

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

COMMUNE

DE

A V I S

ROGNAIX

73730

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2015

Présents : Patrice BURDET, Jacqueline LEGER, Monique GUMERY, Christelle MICHEL, Florian CHAMIOT CLERC, Eric DUQUESNOY, Philippe ESCALLIER, Jacqy THEILLOL.

Absents excusés: Maud BIDET, Stéphanie RIPERT, Adam AMELLAL.

Président de séance : Patrice BURDET

Secrétaire de séance : Jacqueline LEGER

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2015

- Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

D) VENTE DE LA PARCELLE A3317 AU BAYET A MME REGAUDIAT JOCELYNE (annule et remplace la délibération du 27/10/2014 N°06/2014/11)

M. le maire rappelle au conseil municipal la délibération N° 06/2014/11 du 27/10/2014 concernant la vente d'une partie de la parcelle A 3317 au Bayet pour une surface de 161m². Or il a été omis une partie de parcelle de 52 m² (ancien chemin communal). Il convient donc de reprendre une délibération ajoutant cette partie de 52m².

- **Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve la vente de la parcelle A 3317 d'une surface de 213 m² ainsi que le prix du m² fixé à 40€ soit une vente de 8 520€.**

II) ACTUALISATION DU REGIME INDEMNITAIRE APPLICABLE AUX AGENTS DE LA CATEGORIE C.

M. le Maire expose au Conseil municipal la possibilité d'attribuer des indemnités aux agents titulaires et non titulaires.

- **Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve d'instaurer les indemnités suivantes aux agents titulaires et non titulaires :**
- Indemnité d'Administration et de Technicité
 - Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures
 - Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires
 - Indemnité d'astreinte (agent de maîtrise principal)

III) AVENANT AU CONTRAT DE BAIL A FERME de M. CLAUDE MERCIER

M. le maire expose au conseil municipal les différents échanges entre M. Claude MERCIER et les élus de Rognaix en charge du dossier : Monique GUMERY et Eric DUQUESNOY ainsi que M. Jérôme GROS du Syndicat Mixte de la Lauzière.

A la suite de ces rencontres il a été convenu que les terrains dépendant de la montagne de Basmont inscrits au cadastre section B lieudits les ARCOSSAY (quartiers du Col de Basmont et de la Biolle) soient retirés du bail à ferme. Les quartiers laissés libres seront loués à un autre agriculteur.

- **Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve cet avenant au contrat de bail à ferme de M. Claude MERCIER et autorise le maire à le signer.**

QUESTIONS DIVERSES ET ORALES

- ❖ **l'association POUPSIES MAJORETTES** a demandé à la commune une participation pour la flochage de 19 survêtements avec le nom de Rognaix. Le montant de la ligne s'élève à 5,20€ soit un montant total de 98,80€. Le conseil municipal est d'accord pour cette participation.
- ❖ **Les travaux du lotissement de la tranche 2** ont débuté.
- ❖ **Le conseil d'école a eu lieu le 02 mars 2015.** L'effectif des élèves de maternelle seront en hausse à la rentrée 2015/2016. Des élèves de maternelles iront à Esserts-Blay.
- ❖ **Remplacement de l'agent d'animation.** Suite à la rupture du contrat à l'amiable de l'agent de la garderie le 7 février, la commune a lancé un appel à candidature. Elle a reçue 3 demandes. Un entretien avec une personne détenant le BAFA est travaillant avec le SIBTAS a eu lieu ce mardi 3 mars. Elle sera disponible à compter du 15 mars.
- ❖ **Repas des anciens :** Il y a 84 personnes inscrites.
- ❖ **Prochain conseil municipal :** vendredi 3 avril à 19 heures.
- ❖ **Travaux forêt 2015 :** suite aux propositions faites par M. MALINVERNO, agent ONF, il a été retenu comme travaux l'entretien périmètre parcelle B, entretien sentier parcelle 22 et la fourniture et pose de 4 lames directionnelles.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 20h30.

Fait à Rognaix, le 09 mars 2015
Affichage le 10 mars 2015

Le maire,

Patrice BURDET.

